

# COMPTE-RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 Avril 2025

**PRÉSENTS** : Messieurs Lavail, Fidanza, Blakoe, Dubois, Woilrand, Lacoste, Madame Fontébasso.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme Ferrandi.

**POUVOIRS** : Mme Ferrandi donne pouvoir à Mme Fontébasso.

**SECRETAIRE DE SÉANCE** : André Fidanza

*Début Conseil 20H05*

### **1) Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 7 mars 2025.**

Compte rendu validé à l'unanimité.

### **2) Infos diverses :**

#### **Travaux RD635 :**

**Mardi 25 Mars à 9h**, la première réunion de chantier en Présence de Mme Dessens de Commingeo, des représentants de pôle routier du conseil départemental 31, de M. Dionys (Colas) et M. Le Maire et M. Blakoe (Conseiller municipal) a eut lieu pour régler les derniers détails avant le début des travaux.

Les arrêtés de police de circulation ont été pris par M. Le Maire afin d'assurer la sécurité des lieux et des différentes équipes durant la durée des travaux.

Un courrier a été distribué dans toutes les boîtes à lettre de la Commune, une alerte Panneau Pocket et une information sur le site internet de la Commune a été effectuée et restera pendant toute la durée des travaux.

**Lundi 31 Mars** : M. Nicolo est venue couper la haie de sa mère de long du trottoir qui longe le RD635.

**Jeudi 3 Avril** : Florian Saves a nettoyé la jardinière le long de la place de l'église et le laurier rose jouxtant l'abri bus.

**Vendredi 4 Avril** : à 10h30, un constat d'huissier avant travaux a été réalisé.

Le même jour un marquage au sol des réseaux d'eau ont été effectués par les services de syndicats mixte des eaux de la Barousse.

**Lundi 7 Avril** : Début d'installation du chantier, mise en place de la circulation alternée et début des travaux de réfection du réseau pluvial.

### **Problème affaissement RD 635 :**

**Le 11 mars**, M. Villemur du pôle routier CD31 a averti M. Le Maire d'un problème sur la chaussée au niveau des aménagements en sortie du village qui pourraient venir du réseau pluvial de la Commune. Il a été demandé de procéder à une inspection du réseau pluvial par une caméra. **Lundi 7 avril** un technicien de la société Miquel est venu faire l'inspection. La camera fut arrêtée au bout de 9,20m par un bidon de carburant pour poêle à pétrole coincée dans la conduite. Une équipe reviendra le **jeudi 10 Avril à 13h** pour évacuer le bidon et finir l'inspection. A première vue la conduite en écopal ne semble pas détériorée.

### **Problème Poêle à pellet :**

Le problème du poêle à pellet du logement communal a été réglé. Un entretien de certaines parties du poêle n'avait pas été faites du fait d'un manque de communication au moment de son installation puis du changement de locataire. La télécommande du poêle défectueuse a été également changée.

### **Fibre / Cuivre : Lundi 7 Avril,**

M. Vallée de fibre 31 est venu présenter un rapport sur l'état du déploiement de la fibre en Haute-Garonne et évoquer l'arrêt du réseau cuivre sur la Commune de Le Fréchet. Janvier 2026 marquera l'arrêt de la commercialisation des offres cuivre sur la Commune et Janvier 2027 l'arrêt de l'alimentation téléphonique par le réseau cuivre. Les administrés n'ayant pas migrés sur le réseau fibre n'auront plus le téléphone. M. Le Maire a assuré à M. Vallée que plusieurs courriers informatifs avaient été distribués en boîte à lettres, comme le prospectus expliquant l'arrêt. Ce même prospectus est toujours consultable sur le site internet de la Commune. Des rappels seront réalisés notamment pour les personnes n'ayant pas encore la fibre.

M. Vallée enverra un rapport par voie numérique avec toutes les informations relatives à l'arrêt du réseau cuivre et l'état des connexions fibres sur le village et des problèmes éventuels relevés sur le village...

### 3) Approbation du compte de gestion 2024 :

	Résultat clôture 2023	Résultat 2024	Résultat clôture 2024
<b>INVESTISSEMENTS</b>	2 303,63	9 012,31	11 315,94
<b>FONCTIONNEMENTS</b>	61 131,31	3 188,37	64 319,68
<b>TOTAL</b>	63 434,94	12 200,68	75 635,62

Les résultats cumulés fonctionnement et investissement du budget principal pour l'exercice 2024 sont excédentaires de **75 635,62 €**

Un chiffre trompeur car dû au report des travaux de la RD635 à l'année 2025.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents le compte de gestion.**

### 4) Approbation du Compte administratif 2024 :

Réalisations	DÉPENSES	RECETTES	Résultat clôture 2024
<b>INVESTISSEMENTS</b>	25 537,28	34 549,59	9 012,31
<b>FONCTIONNEMENTS</b>	62 125,86	65 314,23	3 188,37
<b>TOTAUX</b>	87 663,14	99 863,82	12 200,68

**Le Conseil Municipal vote après le retrait de M. le Maire à l'unanimité des membres présents le compte administratif.**

### 5) Vote affectation du résultat de fonctionnement :

Résultat de fonctionnement 2024	3 188,37 €
Résultat antérieurs reportés	61 131,31 €
Report en fonctionnement	<b>64 319,68 €</b>

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents l'affectation du résultat de fonctionnement à la section recettes de fonctionnement du budget primitif 2025 pour un montant de 64 319,68 €.**

## 6) Vote des taxes :

### Evolution du taux des taxes Communales sur 8 ans

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
T.F.P.B.	7,31 %	7,49 %	7,62 %	7,62 %	7,62 %	7,82 %	7,82 %	7,82 %
T.F.P.N.B.	52,88 %	54,17 %	55,12 %	55,12 %	55,12 %	55,32 %	55,32 %	55,32 %

Pour rappel, le Conseil municipal a voté en mars 2024 pour une non augmentation des taux comme le montre le tableau ci-dessus.

Parallèlement l'état français a augmenté de son côté les bases de calcul des propriétés bâties de 3,92 % et les propriétés non bâties de 7,69 %, comme le montre le tableau ci-dessous.

### Évolution de la base de calcul (valeur de votre bien selon l'État)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
T.F.P.B.	+ 0,49 %	+ 3,90 %	+ 3,76 %	+ 1,36 %	+ 0,12 %	+ 4,14 %	+ 7,07 %	+ 3,92 %
T.F.P.N.B.	0 %	0 %	+ 9,09 %	0 %	0 %	+ 8,33 %	0 %	+ 7,69 %

Aussi, même une non augmentation des taux communaux et/ou intercommunaux entraînent quand-même une augmentation des cotisations foncières puisque l'État augmente la valeur de la base de calcul (Valeur du bien 'valeur locative')

D'après les nouveaux chiffres communiqués par DGFIP, l'état augmentera cette année encore les bases d'imposition, de près de 1,7 %, les contributions directes que devrait percevoir la Commune passeraient de **25 077 €** en 2024 à **25 495 €** en 2025, soit **418 €** de plus.

À la lumière de ces prévisions et de ces nouvelles augmentations des bases, M. le Maire propose de ne pas augmenter les taux communaux actuels, mais signale que les taux devront être très certainement augmentés en 2026, après 4 années de maintien.

Les taux d'imposition du Conseil Départemental les taux d'imposition Communaux étant à présent fusionnés sur la feuille d'imposition de la taxe foncière, il apparaîtra sur l'avis les taux suivant :

**Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 29,72 %**

**Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 55,32 %**

Les taux d'imposition de la Communauté des Communes Cagire Garonne Salat devraient augmenter d'environ 1,5% tandis que le taux des ordures ménagères devrait légèrement baisser. Le vote aura lieu Jeudi 10 Avril en Conseil Communautaire...

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents le maintien des taux communaux actuels.**

## 7) vote du budget primitif 2025 :

Pour rappel réalisations 2024 :

	Budgétisé	Réalisé
Dépenses de Fonctionnement	125 271,27 €	62 125,86 €
Recettes de Fonctionnement	125 271,27 €	65 314,23 €
Dépenses d'investissement	135 921,20 €	25 537,28 €
Recettes d'investissement	135 921,20 €	34 549,59 €

Soit un Excédent de fonctionnement reporté de **64 314,23 €**.

M. Le Maire présente donc le nouveau Budget primitif 2025 au Conseil Municipal.

M. le Maire précise que dans l'attente du versement des subventions de l'État, le Département, de la Com Com et du remboursement de la FCTVA un prêt relais de 70 000 € sera nécessaire, il sera négocié auprès du Crédit Agricole d'ici le prochain conseil municipal. Ce chiffre apparaît dans la section investissement.

M. Le Maire signale également que désormais les dépenses relatives à l'emploi de la secrétaire de Mairie (compte 6216) sont reportées au chapitre 014 et font parties du compte 739211 'Attributions de compensation'.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents le budget primitif préparé et présenté par M. le Maire.**

# Commune de LE FRECHET

## BUDGET PRIMITIF 2025

### DÉPENSES

Art.	Libellé	Budget précédent 2024	REALISE 2024	Propositions
				2025
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>27 636,77</b>	<b>19 413,74</b>	<b>36 093,44</b>
60611	Eau et assainissement	450,00	381,09	400,00
60612	Energie - Electricité	4 000,00	4 009,45	4 100,00
60621	Combustibles			
60622	Carburant			
60623	Alimentation			
60628	Autres fournitures non stockées			
60631	Fournitures d'entretien	500,00	288,84	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	64,14	500,00
60636	Vêtements de travail			
6064	Fournitures administratives	350,00	168,93	300,00
6065	Livres, disques ... (Bibliothèques)			
6068	Autres matières et fournitures	100,00		100,00
611	Contrats de prestations de services	500,00	640,00	700,00
613	Locations			
61521	Entretien des terrains (Ent Saves)	4 500,00	3 023,34	4 500,00
615221	Entretien des bâtiments	5 296,49		14 258,16
615228	Entretien des autres bâtiments	2 000,00	1 962,00	1 000,00
615232	Réseaux			
61524	Entretien des bois et forêts	90,28	90,28	90,28
61551	Entretien du matériel roulant			
61558	Entretien des autres biens mobiliers			
6156	Maintenance	2 700,00	2 175,51	2 500,00
6161	Primes d'assurance	2 300,00	2 500,40	2 600,00
617	Frais d'études (Schéma assainissement - POS)			
618	Divers services extérieurs	50,00	45,00	45,00
622	Rémunérations d'intermediaires et hon			
623	Annonces et insertions	1 000,00	1 678,32	1 700,00
6248	Transports divers			
626	Frais d'affranchissement et frais de télécommunic	1 000,00	701,60	1 000,00
627	Frais bancaires			
6281	Concours divers (cotisations ...)	200,00	148,84	200,00
6288	Autres services extérieurs			
635	Autres impôts, taxes et vers. ass.	1 600,00	1 536,00	1 600,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>5 006,00</b>	<b>4 539,01</b>	
6216	Personnel affecté par le GFP (secrétaire)	5 000,00	4 539,01	
6218	Autres personnels extérieurs			
633	Impôts, taxes et vers.ass.	6,00		
6411	Personnel titulaire			
6413	Personnel non titulaire			
6450	Charges de sécurité Sociale			
6451	Cotisations à l'URSSAF			
6453	Cotisations aux Caisses de retraite			
6454	Cotisations aux ASSEDIC			
6456	Versements au FNC-SFT			
6471	Prestations FNAL			
6475	Médecine du travail, pharmacie			
6488	Autres charges			
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>8 100,00</b>	<b>7 950,00</b>	<b>13 250,00</b>
739118	Autres reversem et restitutions sur contrib directes	250,00		250,00
739211	Attribution de compensation	7 850,00	7 950,00	13 000,00
7489,00	Reverst sur autre attributions			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>33 166,22</b>	<b>30 194,27</b>	<b>23 705,98</b>
65311	Indemnités aux élus	18 500,00	17 285,04	18 500,00
65313	Cotisations de retraite des élus	740,00	733,32	740,00

65315	Formation élus	250,00	174,61	250,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables			
6552	Contingent Aide Sociale			
6553	Contingent Service Incendie	1 653,18	1 653,18	1 682,94
<b>65561</b>	<b>Contrib. aux organismes de regroupement</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 582,12</b>	<b>670,00</b>
	Communauté de Communes			
	ECOLE AURIGNAC			
	SIEL AURIGNAC			
	SDEHG	9 600,00	9 582,12	670,00
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS (sicasmir)	520,00	56,00	60,00
65718	Subventions d'équipement Divers organismes			
657362	CCAS	343,04		343,04
<b>65748</b>	<b>Subventions autres organismes</b>	<b>1 560,00</b>	<b>710,00</b>	<b>1 460,00</b>
657401	COMITE DES FETES			
657402	ACCA	160,00	160,00	160,00
657403	POMPIERS			
657404	Femmes de papier	100,00	100,00	100,00
657405	ECOLE PRIMAIRE MANCIoux	200,00	200,00	200,00
657406	SPA Comminges	100,00		
657407	ECOMUSEE			
657408	Association nature et patrimoine	250,00	250,00	250,00
657499	Diverses à justifier	750,00		750,00
658	Charges diverses de gestion courante			

<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>45,00</b>	<b>28,84</b>	<b>21,00</b>
66111	Intérêts des emprunts et dettes	45,00	28,84	21,00
6688	Autres charges financières			

<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>			
673	Titres annulés sur exercices antérieurs			
675	Valeur comptable des immobilis. cédées			
676	Différence s/réalis. transférées en invest.			
6788	Autres charges exceptionnelles			

<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>			
------------	---------------------------	--	--	--

22 Dépenses imprévues de fonctionnement

<b>023</b>	<b>Virement à la section d'Investissement</b>	<b>51 317,28</b>		<b>60 121,26</b>
------------	---	------------------	--	------------------

<b>002</b>	<b>Déficit de fonctionnement reporté</b>			
------------	--	--	--	--

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>125 271,27</b>	<b>62 125,86</b>	<b>133 191,68</b>
---	--	-------------------	------------------	-------------------

# Commune de LE FRECHET

## BUDGET PRIMITIF 2025

### RECETTES

Art.	Libellé	Budget précédent 2024	REALISE 2024	Propositions 2025
<b>70</b>	<b>Revenus de gestion courante</b>	<b>520,00</b>	<b>768,19</b>	<b>696,00</b>
7022	Coupes de bois			
7023	Menus produits forestiers			
70311	Concessions dans les cimetières			153,00
70312	Redevances et taxes funéraires			
7032	Redevance d'occupation du domaine public communal	520,00	543,19	543,00
7034	Taxes de pesage			
70388	Autres redevances et recettes diverses		225,00	
7068	Autres redevances et droits			
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)			
7088	Autres produits d'activités annexes			
<b>72</b>	<b>Production immobilisée</b>			
722	Immobilisations corporelles (Travaux en régie)			
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>30 728,96</b>	<b>30 486,45</b>	<b>29 369,00</b>
73111	Contributions directes	23 769,00	24 793,00	23 769,00
7318	Autres impôts locaux et assimilés			
73212	Dotat. Solidarité Communautaire			
732221	Fonds de péréquation des ressources comm	1 585,00	1 816,00	1 800,00
73223	Fonds depart des DMTO	5 374,96	3 877,45	3 800,00
7353	Redevance des mines			
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation			
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions, participations</b>	<b>22 136,00</b>	<b>22 304,59</b>	<b>27 807,00</b>
74111	Dotation forfaitaire	9 729,00	9 729,00	9 858,00
741121	Dotation de solidarité rurale	3 924,00	3 924,00	9 163,00
74122	Dotation de solidarité rurale 2ème fraction			
741127	Dotation nationale de péréquation	1 812,00	1 812,00	2 111,00
742	Dotation Elus locaux	6 348,00	6 348,00	6 352,00
744	Dotations : régularisation exercice écoulé			
745	Dotation Instituteurs			
746	Dotation générale de décentralisation			
74718	Subventions - Participations : Etat			
7472	Subventions - Participations : Région			
7473	Subventions - Participations : Département			
7474	Subventions - Participations : Communes			
7477	Subventions - Participations : CEE			
7478	Subventions - Participations : Autres org.			
7482	Perte taxe addit			
748314	Fonds National de la Taxe Professionnelle			
74832	Fonds Départem. de la Taxe Professionnelle			
74833	Etat - Compensation au titre de la TP	323,00	325,00	323,00
74834	Etat - Compensation au titre de la TF			
74835	Etat - Compensation au titre de la TH			
74836	Dotation de Développement Rural			
74837	Fonds National de péréquation			
7488	autres attribut et particip		166,59	

7484	dotation recensement			
------	----------------------	--	--	--

<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>10 755,00</b>	<b>11 755,00</b>	<b>11 000,00</b>
752	Revenus des immeubles	10 755,00	11 755,00	11 000,00
758	Produits divers			
755	Déficit ou excédent budget annexe			

<b>014</b>	<b>Attenuation de charges</b>			
6419	Remboursements sur rémunérations			
6459	Remboursement sur charges sociales			

<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>			
761	Produits des participations			
764	Revenus des valeurs mobilières de placement			
768	Autres produits financiers			

<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>			
7713	Libéralités reçues			
773	Mandats annulés ou prescrits			
774	Subventions exceptionnelles			
775	Produits des cessions d'immobilisations			
776	Différences sur réalisations (négatives)			
777	Quote part des subv. d'invest. transférées			
7788	Autres produits exceptionnels			

<b>79</b>	<b>Transferts de charges</b>			
7911	Indemnités de sinistre			

<b>002</b>	<b>Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>61 131,31</b>		<b>64 319,68</b>
------------	---	------------------	--	------------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>125 271,27</b>	<b>65 314,23</b>	<b>133 191,68</b>
---	--	-------------------	------------------	-------------------

# Commune de LE FRECHET

## BUDGET PRIMITIF 2025

Art.	Libellé	Opérations	Réalisé 2024	propos 2025	
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>135 921,20</b>	<b>25 537,28</b>	<b>229 087,20</b>
001	Déficit d'investissement reporté				
1641	Emprunts - Etablissements de crédit	(rbt subv etat+cd)+prêt logt comm	2 012,00	2 011,28	51 400,00
165	Dépôts et cautionnements		800,00		800,00
16873	Emprunts - Département				
202	Documents d'urbanisme				
203	Frais études, recherche et développem				
204412-041	Suv équipements bâtiments et installations	23256 +14292			37 548,00
2111	Terrains	Acquisitions foncières			
2116	Cimetière				
21534	Réseaux d'électrification				
2138	Autres constructions				
2152	installations de voirie				
2158	Matériel et outillage technique divers				
2181	Install géné agenc divers				
2182	Matériel de transport				
213	Immobilisations corporelles				
21318	Autres bâtiments publics				
21318	Travaux de batiments				
2132	Immeubles de rapport				
2138	Travaux de bâtiments	Eglise			
21534	Réseau électrification				
2188	Autres immo corporelles				
4581	Opération sous mandat - Traxv de voirie				
458103	Opération sous mandat n°03		133 109,20	23 526,00	
458104	Opération sous mandat	TRAVX RD635			139 339,20
020	Dépenses imprévues				

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>135 921,20</b>	<b>34 549,59</b>	<b>229 087,20</b>
001	Excédent d'investissement reporté		2 303,63		11 315,94
10222	F.C.T.V.A.			2 395,07	
10226	Taxe aménagement		171,60	429,71	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				
1321-35	Subventions d'équipement - Etat				
1321	Subventions d'équipement - Etat		13 996,00	13 996,00	
1323	Subventions d'équipement - Département	busage	7 169,60		
1323	Subventions d'équipement - Département		23 263,09	11 028,81	
1323	Subventions d'équipement - Département				
1323	Subventions d'équipement - Département				
1328	Subventions d'équip				
13241	Suv communes du GFP				
1341	DGE				
1345	Amendes de police		6 900,00	6 300,00	
28041	Amortissement subvention équipement				
1641	Emprunts - Etablissements de crédit		30 000,00		70 000,00
165	Dépôt et cautionnement reçu		800,00	400,00	800,00
458201-041	Opérations sous mandat	plateau ralentisseur			14 292,00
458203-041	Opérations sous mandat n°03	réfection trottoir pluvial			23 256,00
458204	Opérations sous mandat	travaux urba RD635			49 302,00
024	Cessions d'immobilisations				
021	Virement de la section de fonctionnement		51 317,28		60 121,26

## **8) Délibération paiement subventions aux associations :**

Afin de verser le plus rapidement possible aux diverses associations les subventions votées au budget primitif 2025, une délibération est nécessaire. M. le Maire propose donc au Conseil Municipal de délibérer dans ce sens.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents le versement aux associations, dès que possible, des subventions votées au budget primitif 2025.**

## **Infos diverses :**

M. Le Maire étant absent du 14 au 23 avril, les réunions de chantier du mardi 15 Avril et du mardi 22 Avril relative aux travaux sur la RD635, seront assurées par M. Blakoe. M. Le Maire reste néanmoins joignable sur son mobile durant cette période : 06 79 94 79 70

Clôture du Conseil Municipal à 21H30

Prochain Conseil : **Le Vendredi 16 Mai à 20h**